



Conflit entre parents et grands parents appel

Par **GIGI**, le **12/08/2008** à **23:26**

bonsoir,

nous venons de gagner en première instance à savoir que les grands parents ont été déboutés de toutes leurs demandes et n'ont obtenu qu'une journée par mois pour notre enfant de 6 ans (ce que nous avons proposé). ils nous font maintenant un appel mais entre temps essaient de trouver une solution amiable avec nous. notre question est la suivante :

peut on trouver une solution amiable en demandant à ce que les grands parents si ceux-ci sont d'accord avec cette solution signent comme quoi ils ne continueront plus en appel. avons nous le droit de proposer cela afin d'être enfin tranquille une bonne fois pour toute ? et pouvons nous demander à ce niveau là à être remboursé d'une partie de nos frais ?

merci pour vos réponses